

Compte rendu

JurisClasseur Québec Propriété intellectuelle*

Ghislain Roussel**

La première édition (2012) du *JurisClasseur Québec Propriété intellectuelle* est impressionnante à plus d'un chapitre : l'ampleur et l'étendue de l'ouvrage ; le nombre de fascicules, 30 (mais sont à venir les deux index, le Fascicule 11 en matière de dessins industriels, le Fascicule 1 en droit d'auteur « Principes et justifications de la propriété intellectuelle » et les Fascicules 13 « Disponibilité des signes » et 19 « Marques de certification et appellations d'origine ») ; le nombre de collaborateurs, plus d'une trentaine, plus émérites et prestigieux les uns que les autres, une « photographie d'une génération de juristes canadiens, d'une communauté d'universitaires et de praticiens dont on dira qu'ils ont marqué, à leur manière, leur profession et leur domaine... » pour reprendre les termes du conseiller éditorial de l'ouvrage, le professeur Pierre-Emmanuel Moyse de la faculté de droit de l'Université McGill, qui a abattu une tâche colossale avec son équipe du Centre des politiques en propriété intellectuelle de l'Université McGill.

L'ouvrage est également impressionnant, indépendamment de l'actualisation de textes qui auraient pu avoir déjà paru, par l'étendue, la richesse et l'actualité des thèmes abordés. La Partie I traite de la spécificité et de la spécialité des droits intellectuels, dont

© Ghislain Roussel, 2013.

* Moyse, conseiller éditorial (Montréal, LexisNexis Canada, 2012), 30 fascicules, ISBN : 978-0-433-46897-4. Le compte rendu porte sur la première édition de l'ouvrage et la mise à jour des contributions est, pour l'ensemble, l'été et l'automne 2012.

** Avocat et président des Cahiers de propriété intellectuelle inc.

la titularité, en trois fascicules ; la Partie II se penche sur la propriété littéraire et artistique, dont les droits patrimoniaux et moraux, les droits voisins, les exceptions et la gestion collective, en sept fascicules, et les contributeurs tiennent généralement compte des récents changements apportés à la *Loi sur le droit d'auteur*, non encore en vigueur au moment de la publication de l'ouvrage, par la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur au Canada* ; la Partie IV aborde abondamment et méticuleusement le volet des marques de commerce en neuf fascicules ; enfin, la Partie V consacre 10 fascicules aux brevets, dont la brevetabilité, la nouveauté, le caractère inventif, les principes d'utilité et de prédiction valable, la contrefaçon et le brevet de médicament (Fasc. 30).

Chaque fascicule de l'ensemble des parties de l'ouvrage est très facile à consulter par la numérotation de chaque paragraphe ou sous-thème, un résumé et un index analytique précédant le thème abordé. Presque tous les fascicules sont augmentés d'une bibliographie. Tous les aspects analysés par un collaborateur sont richement étayés par des références législatives et jurisprudentielles et par la doctrine existante et ils sont parfois complétés par une brève comparaison en droit comparé. Les chapitres de l'ouvrage sur les brevets et les marques de commerce sont de plus bonifiés par des alertes, mises en garde, conseils pratiques et exemples fort utiles lors de la prise en considération ou du traitement d'une question particulière ou de la planification d'une démarche administrative spécifique à effectuer en matière de dépôt, de contestation ou d'opposition de brevets ou de marques, notamment. Ce sont là des outils fort précieux et sachons gré aux collaborateurs visés d'avoir partagé leur expertise à ce chapitre.

Les textes peuvent varier d'un auteur à l'autre et cela demeure quelque peu le propre de ce genre d'ouvrage, de même que les recoupements ou chevauchements de thèmes ou de sous-thèmes, tout particulièrement en matière de contrefaçon de droits d'auteur, des critères d'enregistrabilité d'une marque ou des critères de brevetabilité d'une invention, dont le brevet pharmaceutique. Une révision ou les mises à jour prochaines de *JurisClasseur Québec Propriété intellectuelle* sauront certainement corriger ces quelques lacunes éditoriales tout en enrichissant et en complétant cet ouvrage.

La longueur des textes peut aussi varier d'un collaborateur à l'autre, mais cela n'exclut pas la profondeur et la clarté des propos d'un auteur sur une question particulière et cela par le chemin de la concision dans la présentation des éléments essentiels. D'autres ont

davantage opté pour l'analyse détaillée en tenant compte de la complexité de la question étudiée et, parfois, de la nouveauté de ladite question ou de dispositions législatives ou réglementaires récentes, tels les nouveaux droits et les exceptions découlant de la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur au Canada*. Quelques très rares contributions, que le lecteur intéressé découvrira par lui-même, sont sommaires, sinon faibles, et ne nous apprennent rien ou presque. Elles mériteraient d'être étoffées, vu la clientèle non grand public ciblé habituellement par un tel ouvrage scientifique et spécialisé.

Plus spécifiquement, en nous attardant à certains volets traités par *JurisClasseur Québec Propriété intellectuelle*, nous voudrions souligner, sans enlever quelque mérite que ce soit à la qualité des autres contributions, les fascicules suivants :

Partie II Propriété littéraire et artistique

- Fasc. 6 sur les droits voisins par Stéphane Gilker
- Fasc. 8 sur les exceptions et les droits d'utilisation par David Lametti
- Fasc. 9 sur les recours en contrefaçon par Jean-Philippe Mikus

Partie III Marques de commerce

- Fasc. 12 sur les marques de commerce et la concurrence déloyale par Mistrale Goudreau
- Fasc. 16 sur l'exclusivité de l'emploi par Alexandra Steele et Barry Gamache
- Fasc. 17 sur la confusion par Barry Gamache

Partie IV Brevets

- Fasc. 21 par Daniel Gervais et Elizabeth F. Judge
- Fasc. 24 sur la nouveauté par Louis-Pierre Gravelle et A. Sasha Mandy
- Fasc. 26 sur les principes d'utilité et de prédiction valable par Joanie Lapalme

- Fasc. 27 sur la contrefaçon et les moyens de défense par Gaëlle Beauregard
- Fasc. 29 sur la post-délivrance de brevets par Pierre Tâm Nguyen et Sofia Lopez Bancalari
- Fasc. 30 sur le brevet de médicaments par Mélanie Bourassa Forcier, malgré la reprise de l'analyse des critères de brevetabilité déjà traités par d'autres collaborateurs.

Cette sélection, si l'on me permet, n'engage que le soussigné et un autre lecteur pourrait avoir sa propre liste. Exhaustivité, synthèse, contemporanéité du thème, clarté et côté pratique sont les critères qui ont guidé cette sélection personnelle.

Sachons gré au Centre des politiques en propriété intellectuelle de l'Université McGill, au conseiller éditorial Pierre-Emmanuel Moyse et à l'éditeur de *JurisClasseur Québec Propriété intellectuelle* d'avoir pu permettre la parution rapide en français de cet ouvrage « encyclopédique » très riche en enseignements, fort pratique et utile et facile à consulter qui pouvait manquer aux divers intervenants dans le domaine de la propriété intellectuelle. Vivement la seconde édition ou les mises à jour et la partie III manquante sur les dessins industriels.